

STRATÉGIE EUROPÉENNE D'UNION ÉNERGÉTIQUE

DOSSIER DE PRESSE DU RESEAU ACTION CLIMAT

Le 19 mars 2015

Lors du Conseil européen des 19-20 mars à Bruxelles, les chefs d'Etat et de gouvernement des Vingt-Huit examineront la stratégie européenne d'Union énergétique, suite à une première proposition de la Commission européenne datant du 25 février 2015. Cette discussion est née de préoccupations pour la sécurité énergétique de l'Europe dans le cadre de la crise russo-ukrainienne. L'Europe est en effet le premier importateur mondial d'énergie, et demeure largement dépendante de la Russie pour ses importations de gaz, dont 15% transitent par l'Ukraine.

En Bref

- Sous le pilotage de l'ancien ministre polonais Donald Tusk, le Conseil européen devrait renforcer les incohérences de la stratégie européenne d'Union de l'énergie. Les mesures proposées sont en décalage avec la vision « d'éloignement des énergies fossiles » affichée dans les discours politiques.
- Les Vingt-Huit veulent développer une production d'énergie « domestique » et « à faibles émissions de CO₂ ». En pratique, plutôt que mettre l'accent sur les énergies renouvelables, ils veulent pouvoir développer le gaz (notamment de schiste), le charbon et le nucléaire en Europe. Et l'efficacité énergétique – la solution la moins coûteuse et la plus simple pour renforcer notre sécurité énergétique – est encore trop peu priorisée.
- Le message que font passer les dirigeants européens est que les énergies renouvelables sont le principal coupable du non-fonctionnement du marché intérieur de l'énergie. C'est non seulement faux, mais ils ignorent aussi les nombreux avantages des énergies renouvelables en termes de protection du climat, de sécurité d'approvisionnement, de compétitivité et d'emploi.
- La France a effectué un ajout de dernière minute dans les conclusions du texte pour signaler que l'UE accentuera sa pression diplomatique sur les autres pays afin qu'ils déposent leurs propositions d'engagements à temps pour l'accord de Paris.

LES INTERETS NATIONAUX CONTINUENT DE PRIMER

A l'origine, le projet d'Union européenne de l'énergie, relancé à l'occasion de la crise ukrainienne, devait permettre de mieux connecter et harmoniser les systèmes énergétiques des différents pays européens. Il devait aussi permettre d'émanciper l'Europe de sa dépendance au gaz russe, en se détachant progressivement de l'utilisation des énergies fossiles et en développant massivement les énergies renouvelables locales et les économies d'énergie.

Ce projet risque de faire long feu. Les Vingt-Huit réaffirment avec force leur souveraineté nationale sur leur mix énergétique, ce qui est totalement incohérent avec la volonté affichée de créer une « Union de l'énergie ». La dernière ébauche des conclusions de ce sommet ressemble donc à une liste de courses

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre les changements climatiques



des Etats membres, en particulier de la Pologne, de la Grande-Bretagne et de la France. La Pologne est très dépendante du charbon et veut miser sur les gaz de schiste et le nucléaire. La Grande-Bretagne a déjà investi dans le nucléaire et les gaz de schiste. Et la France continue de promouvoir le nucléaire en Europe compte tenu de son mix électrique dominé par l'atome, bien qu'elle débattre d'en réduire la part sur le plan national.

LES CHIMERES DES GAZ DE SCHISTE, DES AGROCARBURANTS, DU CHARBON « PROPRE » ET DU NUCLEAIRE.

Le projet de conclusions de ce sommet met l'accent sur le développement de sources d'énergie « locale et à plus faibles émissions de CO₂ ». Cette catégorie fourre-tout permet d'y inclure toutes sortes d'options technologiques, y compris les gaz de schiste, le nucléaire, le charbon avec Captage et stockage de carbone et les agrocarburants.

En particulier, certains pays européens envisagent de continuer à exploiter des énergies fossiles (gaz, gaz de schiste, charbon), creusant davantage notre dépendance à ces énergies sales et notre responsabilité vis-à-vis du dérèglement climatique. La sécurité énergétique ne doit pas être une excuse pour laisser les lobbies imposer en Europe ces solutions coûteuses et dangereuses pour l'homme, pour le climat et pour les écosystèmes¹. Ces chimères ne feraient que détourner les ressources publiques et privées d'investissements dans une transition énergétique juste, donnant accès à une énergie à terme quasi-gratuite (solaire, éolien, biomasse).

UNE OCCASION A NE PAS MANQUER POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE EUROPEENNE

- **Construire une vision commune de la transition énergétique en Europe**

Chaque année, l'Europe dépense plusieurs centaines de milliards d'euros (400 milliards en 2014) dans des importations d'énergies fossiles, dont le gaz. Cela maintient notre déficit commercial et notre responsabilité vis-à-vis du réchauffement climatique. Il est temps que cela cesse. Construire l'Union européenne de l'énergie est donc une occasion sans précédent d'élaborer une vision énergétique commune pour l'Europe, qui repose sur l'accélération de notre transition vers un système énergétique européen efficace et 100% renouvelable, se substituant à l'utilisation des combustibles fossiles et du nucléaire. C'est l'occasion de rétablir l'équilibre entre d'un côté, la production et le transport d'énergie à grande échelle, et de l'autre, un système décentralisé et intelligent, fondé sur une production à petite échelle et sur la réappropriation par les citoyens des enjeux énergétiques.

Cette transition est nécessaire et urgente, si l'Europe entend remplir sa juste part de l'effort mondial pour contenir la hausse de la température à moins de 2°C et éviter un changement climatique dangereux.

- **L'efficacité énergétique, première solution pour assurer la sécurité énergétique**

Le moyen le plus simple et le moins cher pour améliorer la sécurité énergétique de l'UE – tout en créant des filières compétitives et créatrices d'emplois de qualité – est de consommer moins d'énergie. C'est-à-dire isoler les bâtiments, améliorer l'efficacité énergétique des entreprises ou des véhicules... Sauf qu'aujourd'hui, ces mesures ne bénéficient pas d'une égalité de traitement par rapport à celles qui protègent les grands producteurs d'énergie européens, très liés aux Etats. Le projet de conclusions est

¹ Les « fausses solutions » face au changement climatique :

- Le nucléaire, outre son coût exorbitant et ses risques repose pour la quasi-totalité de sa production électrique en Europe sur l'importation d'uranium, de régions très instables qui plus est.
- Les agrocarburants de première génération (produits sur des terres agricoles) ne sont pas une solution au changement climatique car leur production provoque un changement d'affectation des sols indirect au niveau mondial. Le biodiesel émet ainsi encore plus de gaz à effet de serre que le diesel conventionnel.
- La Capture et stockage de CO₂ est loin d'être une technologie mûre. Elle est extrêmement coûteuse et risquée. Les investissements publics et privés devraient donc en priorité être dirigés vers la réduction de la consommation d'énergie et les énergies renouvelables, qui reposent sur des technologies mûres et souvent compétitives.
- Les gaz de schiste en Europe ne sont pas une option crédible du point de vue économique, énergétique et climatique (coût, risques environnementaux, densité de population et normes environnementales plus importantes qu'aux États-Unis, etc.). Leur exploitation nous maintiendrait dans une dépendance aux énergies fossiles responsables des changements climatiques, alors que les vraies solutions existent déjà (renouvelables, économies d'énergie).

encore trop timide sur l'efficacité énergétique, qu'il ne place pas au premier rang des mesures à mettre en place. En parallèle, le déploiement large et rapide des énergies renouvelables – les seules énergies véritablement locales et sûres – est indispensable. Ce déploiement doit être mené de manière respectueuse de l'environnement et des droits humains, en ne réitérant pas les mêmes erreurs que celles liées à la politique des agrocarburants (Paquet énergie-climat 2020).

L'Union européenne importe 300 milliards d'euros de pétrole chaque année, dont les deux-tiers sont consacrés aux transports. L'efficacité énergétique devra structurer les politiques de réduction des gaz à effet de serre dans les transports (bientôt le premier secteur émetteur en Europe), via l'adoption rapide de nouvelles normes d'émissions de CO₂ plus ambitieuses pour tous les véhicules : à hauteur de 60gCO₂/km en 2025 et 50gCO₂/km en 2030 pour les voitures et en deçà de 100gCO₂/km pour les véhicules utilitaires légers en 2025. La commission semble exclure ce type de réglementation pour les véhicules lourds alors même que leurs émissions stagnent depuis des années, faute de réglementation.

- **La fin des soutiens publics aux énergies sales et peu sûres**

La construction d'une Union de l'énergie doit permettre d'atteindre les objectifs de long terme de l'Europe sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans le dernier rapport du GIEC, les scénarios à 2050 offrant la plus forte probabilité de rester sous le seuil de 1,5 ou 2°C de réchauffement exigent que l'UE vise le haut de sa fourchette d'objectifs de long terme. Soit 95% de baisse des émissions d'ici à 2050 (par rapport à 1990). À cet égard, les subventions et soutiens publics aux énergies fossiles devront être graduellement éliminés et les coûts externes, pleinement internalisés. Dans le secteur énergétique, la fin immédiate de tous les soutiens publics au charbon est une priorité à mettre en œuvre avant la COP de Paris, et à réitérer dans le cadre du G7 en Allemagne. Dans le secteur du transport aérien, les attentes de l'Europe vis-à-vis de l'Organisation internationale de l'aviation civile (OACI), pour l'adoption de politiques de réduction des émissions, ne doivent pas l'empêcher de mettre fin aux exonérations de TVA et de taxe sur le carburant accordées à l'aviation intra-européenne.

En parallèle, l'Union européenne de l'énergie doit acter la réorientation des soutiens publics vers la transition énergétique. Le document de la Commission européenne demeure trop focalisé sur le coût des mécanismes de soutien aux renouvelables et ignore totalement leurs retombées positives pour l'économie et les emplois en Europe. C'est d'autant plus injustifié que ce texte s'abstient de mentionner par ailleurs le coût exorbitant pour la collectivité des soutiens publics à la filière nucléaire européenne. En particulier, le mécanisme de prix garanti sur 35 ans pour l'électricité produite par le futur EPR d'Hinkley Point en Grande-Bretagne crée un statut d'exception de long terme inacceptable au profit d'une technologie qui appartient au passé et s'impose au détriment des mesures portant sur la réduction de la demande d'énergie.

Contact presse

Célia Gautier, Responsable politiques européennes au Réseau Action Climat
celia@rac-f.org +33 6 72 34 00 27